Travail Québec

Volume 3, n° 2 – 14 Juillet 2006

INFO TRAVAIL est le bulletin d'information électronique produit et diffusé par le ministère du Travail du Québec cinq fois l'an.

Principales nouvelles

MM. Laurent Lessard du Québec et Steve Peters de l'Ontario, tous deux ministres du Travail pour leur gouvernement respectif, ont signé, le 2 juin, une entente historique sur la mobilité de la main-d'œuvre et la reconnaissance de la qualification professionnelle des compétences et des expériences de travail dans l'industrie de la construction.

La Commission de la construction du Québec (CCQ) a vu à la tenue d'un scrutin syndical auprès des travailleurs de la construction, les 8, 9 et 10 juin. L'exercice visait à désigner, parmi cinq organisations syndicales en lice, laquelle allait les représenter dans les négociations des quatre nouvelles conventions collectives régissant ce vaste secteur, les présentes arrivant à échéance en mai 2007. C'est une coalition formée du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (international), de la CSD-construction et de la CSN-construction qui mènera les prochaines négociations. Cela s'est fait en vertu de la loi « R-20 » régissant les activités de ce secteur important de l'économie québécoise.

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) a enregistré la désaffiliation de plus du quart des membres enseignants du secteur public. Ce mouvement d'allégeance s'est effectué au profit d'une nouvelle fédération de l'enseignement actuellement en gestation au sein des dix syndicats dissidents regroupés.

La *Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale* à l'Assemblée nationale par le ministre du Travail, M. Laurent Lessard, a été adoptée et sanctionnée le 25 mai. Cette loi, dès lors en vigueur, vient modifier la Loi sur l'équité salariale afin d'en faciliter l'application chez le gouvernement employeur. Avec ces modifications, le Conseil du trésor devient l'employeur de deux entités distinctes : celle de la fonction publique et celle du secteur parapublic.

Une étude Expedia.ca et Ipsos Reid menée récemment au Canada révèle que les travailleurs canadiens prennent en moyenne 19 jours de vacances par année, ce qui signifie une baisse qualifiée d'importante par rapport aux chiffres de l'année dernière qui indiquaient alors pas moins de 21 jours de vacances. Ces résultats placent les Canadiens au 3e rang des pays où il se prend le moins de jours de vacances par année. Il n'est devancé en cela que par l'Australie et les États-Unis qui en prennent respectivement 17 et 14. Les travailleurs de France, par contre, affichent une généreuse moyenne de 39 jours de vacances pris la même année.

Ailleurs au Canada ou dans le monde

Le Bureau international du travail, lors de la *95e Conférence internationale du Travail*, tenue à Genève du 31 mai au 16 juin, a traité de questions stratégiques pour le monde du travail. Mentionnons à ce titre les trois commissions qui firent rapport à la Conférence : celles sur la sécurité et santé au travail, la relation de travail et la coopération technique.

Le ministère des Ressources humaines et de l'Emploi de l'Alberta publie chaque mois un sommaire des activités clefs dans le domaine des relations du travail de la province. Intitulé *Bargaining Update*, le bulletin Internet fournit un résumé des règlements et des conflits, des tendances économiques et autres facteurs ou événements reliés à la scène albertaine du travail.

2007-02522/

À noter que ce bulletin mensuel consacre également de l'espace aux développements en matière de relations du travail enregistrés dans les autres provinces.

La *Seizième réunion régionale américaine* de l'Organisation internationale du travail (OIT) a eu lieu à Brasilia (Brésil) au début de mai. Réunissant plus de 200 délégués de 23 des 35 pays membres, la rencontre s'est achevée par le lancement d'une « décennie du travail décent sur le continent des Amériques». Un tel objectif commun des gouvernements, des employeurs et des travailleurs « améliore les perspectives de gouvernance démocratique et de sécurité dans l'hémisphère », a lancé le directeur général du Bureau international du travail, M. Juan Somavia, dans son appel à l'Assemblée. Rappelons que la dernière réunion avait eu lieu en 2002, à Lima (Pérou).

Le travail des enfants serait en baisse pour la première fois à travers le monde, selon le rapport global sur le travail des enfants déposé par l'OIT, le 4 mai, à Brasilia (Brésil). Cette baisse enregistrée en 2006 atteindrait 11 % par rapport aux derniers chiffres colligés il y a quatre ans. Rappelons que l'on évalue à 218 millions le nombre d'enfants âgés de cinq à dix-sept ans qui travaillent, selon les derniers recensements effectués par l'agence internationale.

Parutions récentes

Printemps-été 2006

La croissance des taux de salaire négocies en 2006 - survol des résultats du premier trimestre indique entre autres, que la hausse salariale négociée au cours du premier trimestre de 2006 est supérieure de 0,4 point de pourcentage à celle qui a été obtenue l'année précédente (2,8 % contre 2,4 % en 2005) et que les 352 275 salariés visés par l'ensemble des conventions collectives en vigueur en 2006, peu importe leur année de signature, recevront une hausse salariale moyenne de 2,7 % par rapport à l'année précédente.

L'édition printemps-été 2006 de la revue *Regards sur le travail* propose un article de fond sur les situations d'atteinte à la santé psychologique et les conditions de travail. L'équipe de la revue a également recensé trois recherches sur des sujets aussi variés que les syndicalismes africains, la mobilisation des personnes et la participation syndicale et des acteurs de la société civile dans les conférences régionales des élus.

Le rapport *Les arrêts de travail au Québec - Bilan de l'annee 2005* indique, entre autres, que le Québec a vécu 130 arrêts de travail, dont 113 déclenchés durant l'année. On observe du côté du secteur privé, une baisse marquée d'environ 33% des jours-personnes perdus, tandis que le secteur public enregistre une hausse très substantielle, soit, 142 080 jours-personnes perdus en 2005. C'est le plus haut total jamais atteint depuis dix ans.

La présence syndicale au Québec en 2005. Une étude réalisée par le ministère du Travail qui porte sur la situation observée au Québec de 1997 à 2005, tout en la comparant agrave; celle de l'Ontario et du reste du Canada, de même qu'aux États-Unis. Elle évalue de plus la contribution des différents secteurs d'activité économique aux variations du taux de présence syndicale observées d'une année à l'autre.

Le Bilan des relations du travail au Québec en 2005 -- Un exercice poussé d'analyse rétrospective qui traite des divers événements ayant marqué le monde du travail au Québec en 2005.

Le processus de négociation dans le secteur privé et certains organismes gouvernementaux -- Bilan de l'année 2005. L'étude dresse un profil des négociations au Québec conclues par la signature de conventions collectives en 2005.

La présence des femmes dans la construction, avril 2006, Commission de la construction du Québec. Un document qui dresse le portrait de la présence des femmes dans les métiers de la construction au Québec. L'étude est menée en référence au reste du Canada. Elle révèle une présence toujours marginale, mais toutefois en mode rattrapage au cours des dernières années.

La revue *Négociations*. Une revue internationale et interdisciplinaire de langue française qui traite des questions « de la négociation dans la diversité de ses dimensions, en favorisant la confrontation disciplinaire et en faisant se rejoindre plusieurs traditions d'étude. »

À l'agenda des prochains mois

Septembre

La Commission de la construction du Québec tient son forum sur la productivité et l'emploi dans le secteur de la construction à Saint-Sauveur (située dans les Laurentides, au nord de Montréal), les 11 et 12 septembre. L'organisation du travail, la gestion de projets, la formation de la main-d'œuvre, l'innovation, la santé et la sécurité, le développement durable ainsi que le maillage des entreprises seront à l'ordre du jour des participants intéressés par la revitalisation des rapports sur les chantiers.

Le ministère du Travail organise pour le compte du Bureau d'évaluation médicale un colloque sur invitation, sous le thème « Douleurs chroniques et traitements », qui se tiendra à Montréal (Québec), les 13 et 14 septembre 2006.

L'Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière (ACALO) tient sa réunion annuelle à Winnipeg (Manitoba), les 20, 21 et 22 septembre 2006.

Octobre

L'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec (l'ORHRI) annonce la tenue de son congrès annuel sur les relations de travail, à Montréal (Québec), du 4 au 6 octobre 2006.

On s'en souvient encore

La concertation en vue d'analyser l'actualité, de prévoir les tendances et d'orienter la gouvernance des membres d'organisations régionales, nationales ou internationales ne date pas d'hier. Un bref aperçu, ci-après, de deux organisations dédiées à ce type de mission.

- Le **Conseil du patronat du Québec** ou **CPQ** dont la création date du 20 janvier 1969. Il est issu d'une fédération d'associations de gens d'affaires de la province, elle-même née du consensus, en 1963, d'une réunion regroupant des porte-parole autorisés des milieux des affaires, du milieu syndical et du monde universitaire. >>>
- L'**OCDE** ou **Organisation de coopération et de développement économique** a remplacé, en 1961, l'Organisation européenne de coopération économique créée pour administrer l'aide américaine et canadienne, dans le cadre du Plan Marshall. Ce plan, rappelons-le, était destiné à la reconstruction de l'Europe après la seconde guerre mondiale. L'OCDE a aujourd'hui pour mission de renforcer l'économie des pays membres, « d'en améliorer l'efficacité, de promouvoir l'économie de marché, de développer le libre-échange et de contribuer à la croissance des pays aussi bien industrialisés qu'en développement ». Le Canada est devenu officiellement membre de l'organisation le 10 avril 1961. >>>

Coordination et édition - Abonnement - Droits de reproduction